

Réf: Dossier N° 045484

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « AXIALE SARL »

Siège social Abidjan, Cocody, Cité des arts, Lot 319, Ilot 42

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 30/09/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 06/10/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXIALE SARL »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tous pays et plus particulièrement en COTE

D'IVOIRE : Etude technique, réhabilitations, bâtiments, Génie civil, travaux publics, piscines, constructions métalliques, prestations et services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, Cité des arts, Lot 319, Ilot 42

Dirigeant(s) : M SEWADE SOKEGBE BRICE FARNESE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06156 du 13/10/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°29964/GTCA/RC/2021 du 13/10/2021

